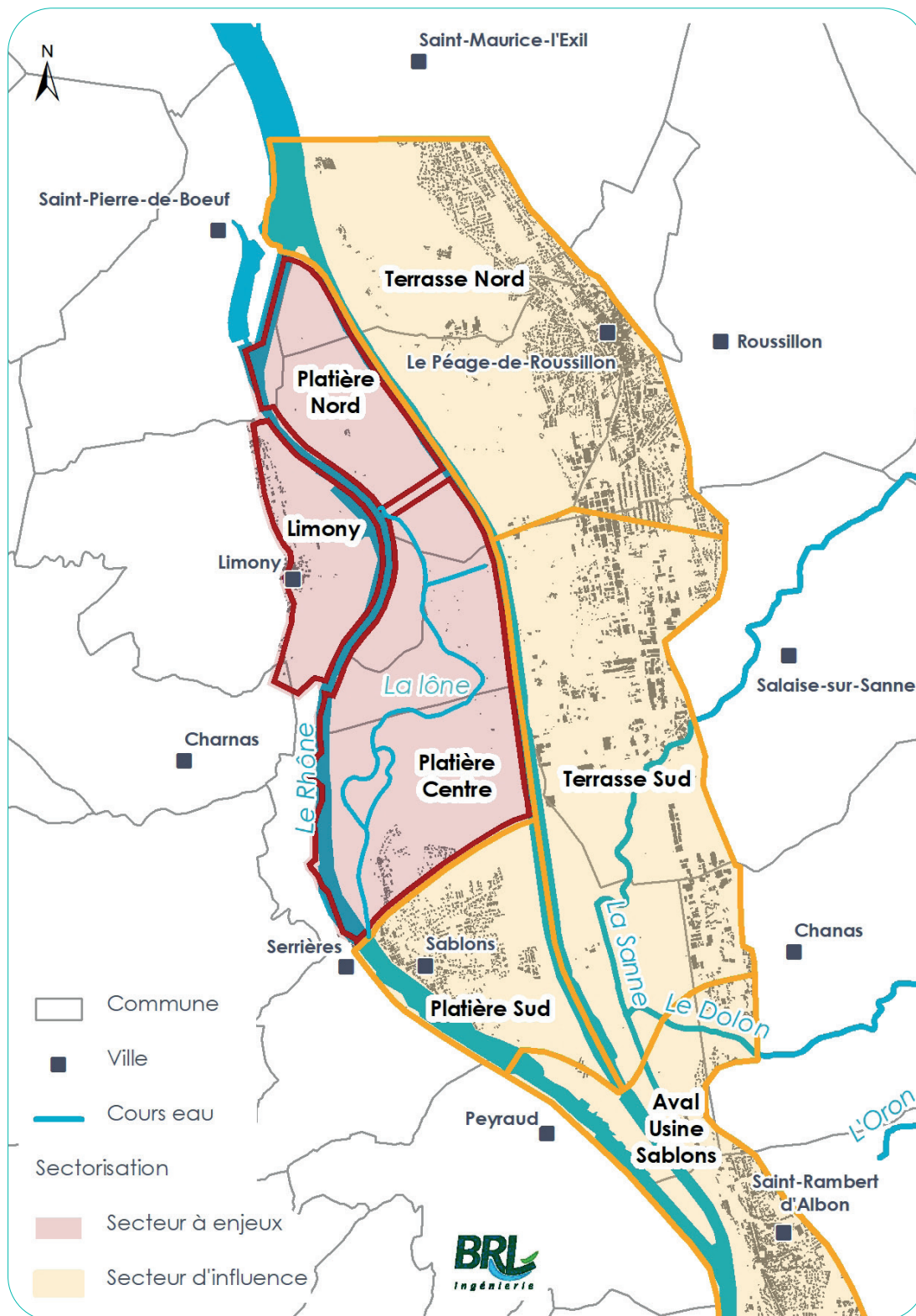


# PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

de la nappe alluviale du Rhône à Péage-de-Roussillon

# Le territoire



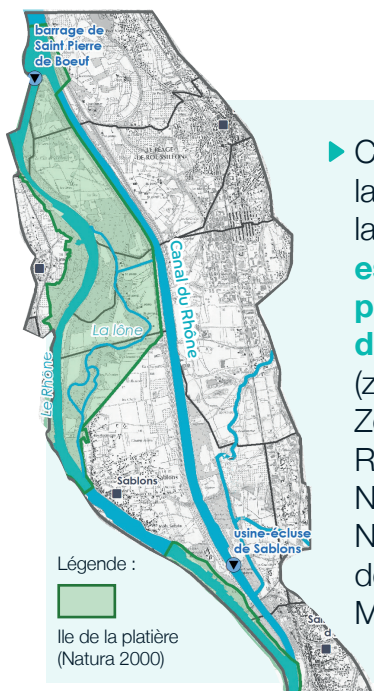
**Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)  
de la nappe alluviale du Rhône à Pèage-de-Roussillon**



# Rappel historique

Vieux Rhône - RNN Île de la Platière ©CEN Isère

Au sens de la Directive Cadre sur l'Eau, le territoire de la nappe alluviale du Rhône à Péage-de-Roussillon est en situation de déséquilibre quantitatif en raison de l'abaissement du niveau de la nappe alluviale au droit du canal Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

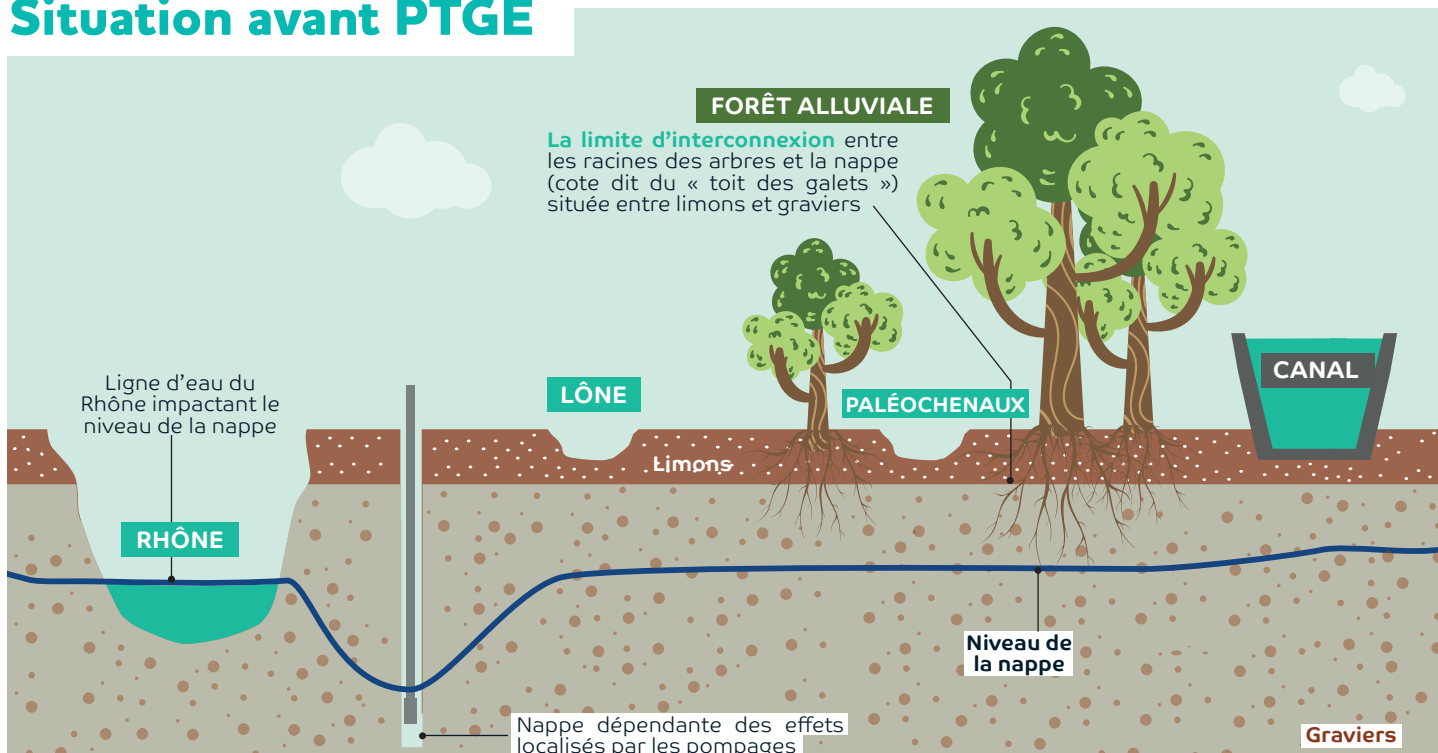


► Ce territoire héberge la forêt alluviale de l'Île la Platière : l'un des **espaces naturels les plus remarquables de la Vallée du Rhône** (zone humide classée Zone Natura 2000, Réserve Naturelle Nationale et Espace Naturel Sensible départemental du Méandre des Oves).

► Cet abaissement de la nappe a pour conséquence de **déconnecter les racines de la forêt alluviale de la nappe**. La pérennité de cette forêt alluviale remarquable s'en trouve affectée.

► **La baisse du niveau de la nappe** s'explique en partie par les pompages directs dans la nappe mais surtout par l'affaissement du Rhône et donc de la nappe, à la suite des aménagements hydroélectriques de CNR.

## Situation avant PTGE



# Les grandes dates de la démarche

**1986**

**Création de la Réserve naturelle nationale de l'île de la Platière** sur 484 ha. Le territoire a également été classé Zone Natura 2000 sur 961 ha par la suite.

**2010**

**La nappe alluviale** du Rhône à Péage-de-Roussillon est identifiée en situation de déséquilibre quantitatif dans les SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux) successifs.

**2013**

**Désignation de la Chambre d'Agriculture de l'Isère** en tant qu'organisme unique de gestion collective (OUGC) des prélèvements d'irrigation.

**2013 – 2015**

**Réalisation d'une étude d'évaluation des volumes prélevables (EVP)** du secteur de l'île de la Platière – nappe du Rhône et saisine du Conseil scientifique du comité de bassin Rhône-Méditerranée pour en valider les hypothèses et les résultats (avis définitif rendu en 2017).

**2017**

**Lancement de l'élaboration du PTGE** avec la mise en place d'un comité de pilotage présidé par le sous-préfet de Vienne avec l'appui technique de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

**2023-2029**

**Mise en oeuvre du PTGE**

**1977**

**Aménagement du canal de dérivation du Rhône** par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et développement des prélèvements d'eau déjà existants (industriels, agricoles, eau potable).

**1992**

**Premier plan d'actions Rhône** et début des efforts pour rehausser le niveau de la nappe alluviale : remise en eau de la lône de la Platière et diminution continue des prélèvements industriels jusqu'à aujourd'hui.

**2012**

**Décret du 27/01/2012** ayant pour objectif de réduire les pertes en eau dans les réseaux d'Alimentation en Eau Potable (AEP) et augmentation continue de l'efficacité des réseaux AEP d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes.

**2014**

**Augmentation du débit réservé** dans le Rhône de 10 m<sup>3</sup>/s (hiver) et 20 m<sup>3</sup>/s (été) à des variations annuelles allant de 50 à 125 m<sup>3</sup>/s.

**2016**

**Notification des résultats** de l'étude EVP et demande de l'État d'engager une phase de concertation en vue d'élaborer un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE).

**2023**

**Approbation du PTGE**

# Objectifs du PTGE : garantir les usages et réalimenter la nappe alluviale

L'objectif du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) est de garantir de l'eau en quantité suffisante pour les milieux alluviaux et les milieux aquatiques, tout en maintenant l'alimentation en eau potable et les usages industriels et agricoles, dans une démarche concertée avec les usagers de l'eau du territoire.

La pérennité de la forêt alluviale dépend du niveau de la nappe, l'objectif du PTGE est ainsi de maintenir la nappe à un niveau au moins égal à l'interface « toit des galets » sur la plus grande surface possible de la zone Natura 2000.

## DÉMARCHE :

### Diagnostic de l'étude d'évaluation des volumes prélevables (EVP) (2013-2015)

Le niveau de la nappe alluviale n'est pas suffisant pour garantir la préservation de la forêt alluviale.

Le PTGE découle des résultats de l'étude EVP.

L'étude EVP définit 7 secteurs hydrographiques sur le territoire :

- **3 secteurs** à enjeux où est localisée la forêt alluviale à reconnecter (qui correspondent +/- à la zone Natura 2000) ;
- **4 secteurs** d'influence où les prélèvements d'eau impactent les secteurs à enjeux.

### Réalisation de 3 études technico-économiques afin d'identifier les actions envisageables (2018-2021) :

- **RÉALIMENTATION de la nappe via la lône**, les paléochenaux ou des bassins d'infiltration ;
- **Possibilité de SUBSTITUTION** des prélèvements et réalisation d'économies d'eau ;
- **Possibilité de RELEVER la ligne d'eau** dans le Rhône en augmentant le débit réservé ou par recharge sédimentaire artificielle.

L'objectif des études est de reconnecter autant que possible la forêt alluviale avec la nappe sur les secteurs à enjeux tout en maintenant les usages. Les actions envisagées prennent en compte l'ensemble des facteurs pouvant influencer le niveau de la nappe : réduction des prélèvements mais aussi réalimentation de la nappe par le Rhône ou par des bras secondaires (lônes et paléochenaux).

### Choix des actions prioritaires à mettre en œuvre via la réalisation d'une étude de modélisation comparative des résultats des études technico-économiques (2022)

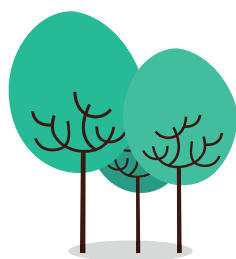
La modélisation permet d'obtenir un niveau de la nappe spatialisé et donc de prioriser les actions fléchées par les études technico-économiques. Il s'agit ainsi de sélectionner les solutions les plus pertinentes en modélisant l'impact de leurs mises en œuvre (individuelle puis combinée) sur le gain en termes de connectivité de la nappe avec la forêt alluviale.

### Rédaction et mise en place du PTGE (2023)

Le PTGE définit et met en œuvre un programme d'actions opérationnelles (identification du maître d'ouvrage, du financement, du calendrier de réalisation, du dispositif de suivi) sur la base des solutions retenues.

# La situation actuelle

La forêt alluviale de l'île de la Platière représente :



**240**  
hectares  
**25%**  
de la zone  
Natura 2000

Aujourd'hui :



**16**  
hectares  
seraient connectés de façon  
permanente à la nappe



**8**  
hectares  
présenteraient les caractéristiques  
d'une zone humide avec une  
nappe affleurante.

Des efforts importants ont déjà été effectués :

**-40 000 m<sup>3</sup>/j** des prélèvements  
d'Osiris depuis 2000.

**x4** du débit réservé par CNR dans  
le Rhône.

Le Rhône, et donc sa nappe d'accompagnement, se sont affaiblis localement de plusieurs mètres à la suite des aménagements de CNR.

En 2017, les prélèvements directs dans la nappe atteignent au total près de :

**180 000 m<sup>3</sup>/j** en moyenne sur les secteurs à enjeux de la  
zone NATURA 2000 et sur les secteurs d'influence.

## Carte des enjeux

### Légende

- Limite de commune
- Nom de la commune
- Cours d'eau
- Forêt alluviale
- Forêt alluviale actuellement connectée à la nappe

### Territoire étudié

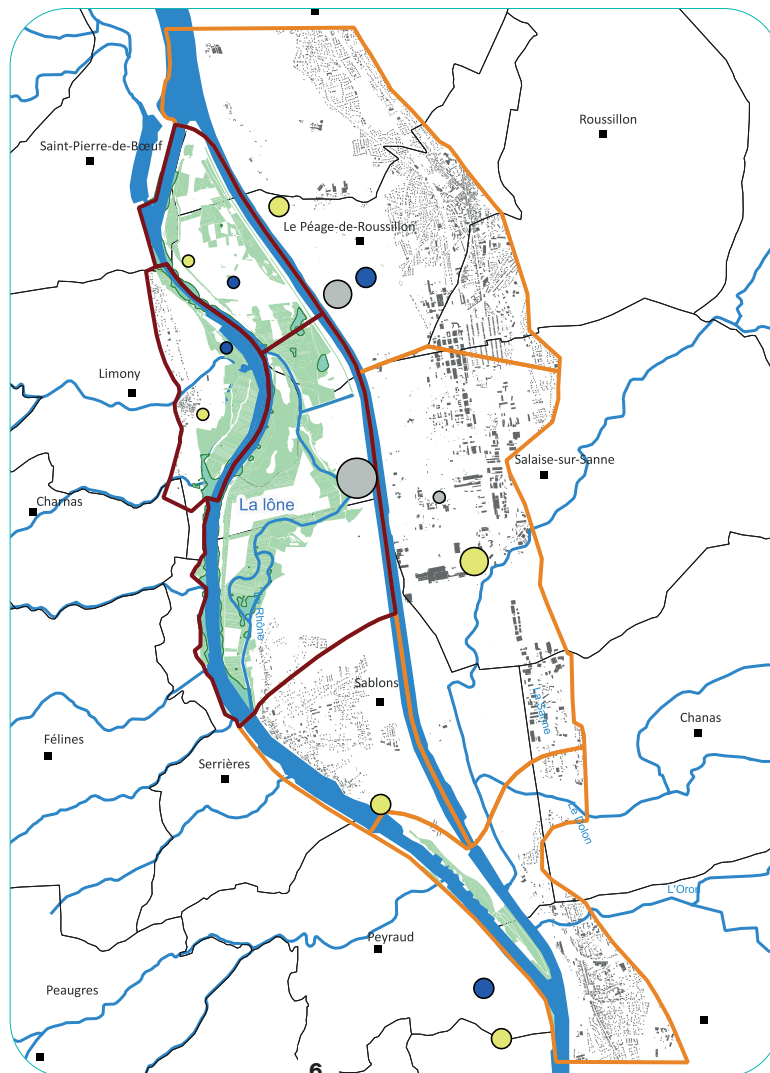
- Secteur à enjeux
- Secteur d'influence

### Prélèvements

- Alimentation en eau potable
- Agricoles
- Industriels

### Volumes prélevés (m<sup>3</sup>/j)

- 0 - 5 000
- 5 000 - 15 000
- 15 000 - 30 000
- 30 000 - 100 000



© SIG EBER

# Actions retenues par les acteurs du territoire

## Actions principales localisées sur le secteur à enjeux de Platière centre

Les différentes solutions des 3 études technico-économiques ont été classées selon leur coût et leur gain de reconexion dans l'emprise de la zone NATURA 2000. Les solutions les plus efficaces sont :

### Action 1

La remise en eau de quatre paléochenaux via deux prises d'eau sur le canal de dérivation du Rhône afin de réalimenter la nappe par infiltration à hauteur de

**2 m<sup>3</sup>/s** en moyenne,  
selon les besoins

### Action 2

La réduction globale des prélèvements d'OSIRIS de

**130 000 m<sup>3</sup>/j à 85 000 m<sup>3</sup>/j**

après réduction et substitution partielle des prélèvements d'OSIRIS sur Platière Centre.

L'objectif est de transférer ces prélèvements vers Terrasse Nord (voir carte page 2) à raison de

**30 000 m<sup>3</sup>/j**

en renforçant le système d'adduction existant

La modélisation des effets combinés des actions 1 et 2 montre une connexion de la forêt alluviale avec la nappe à la cote « toit des galets » de

**54 ha**  
(contre 16 ha actuellement)

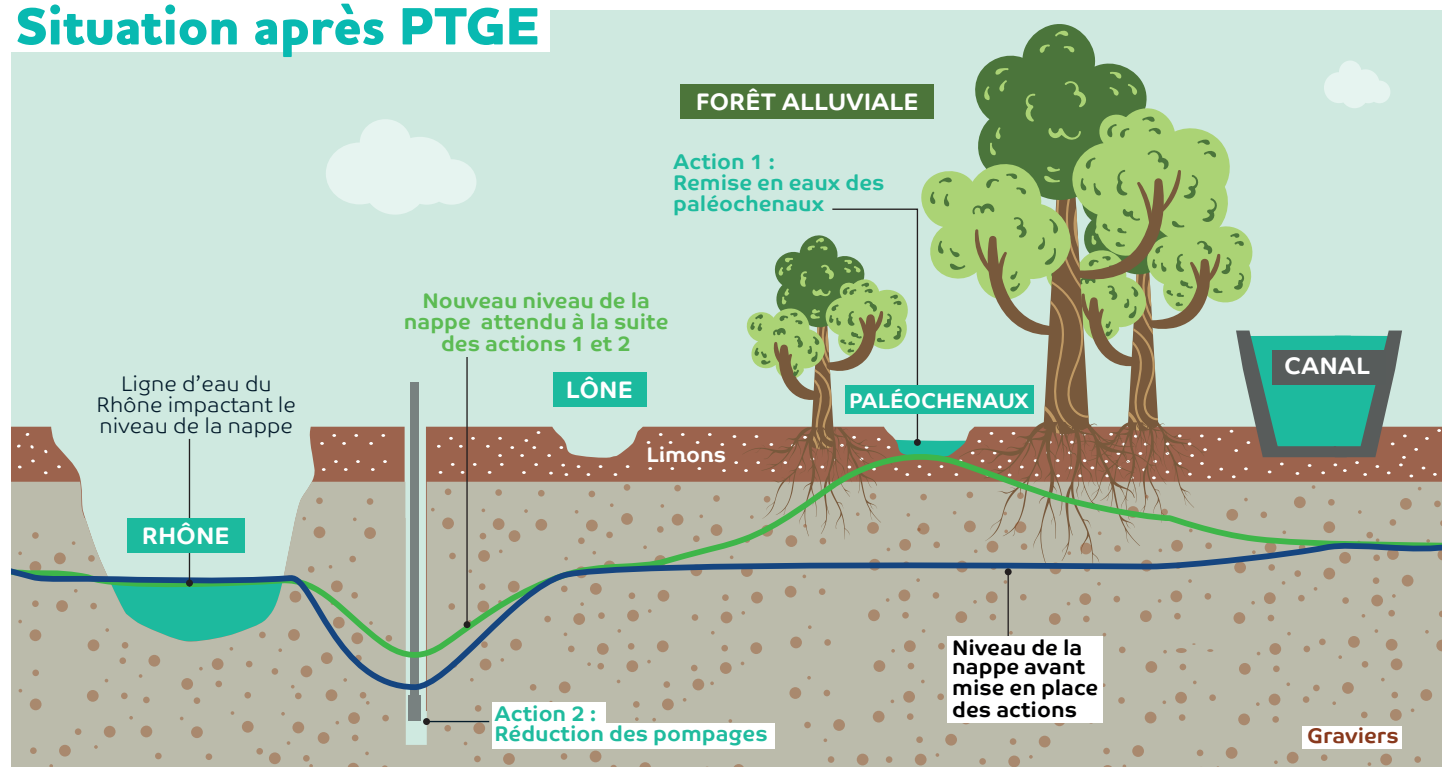


Selon cette modélisation, la nappe est également semi-affleurante sur

**19 ha**  
(contre 8 ha actuellement)



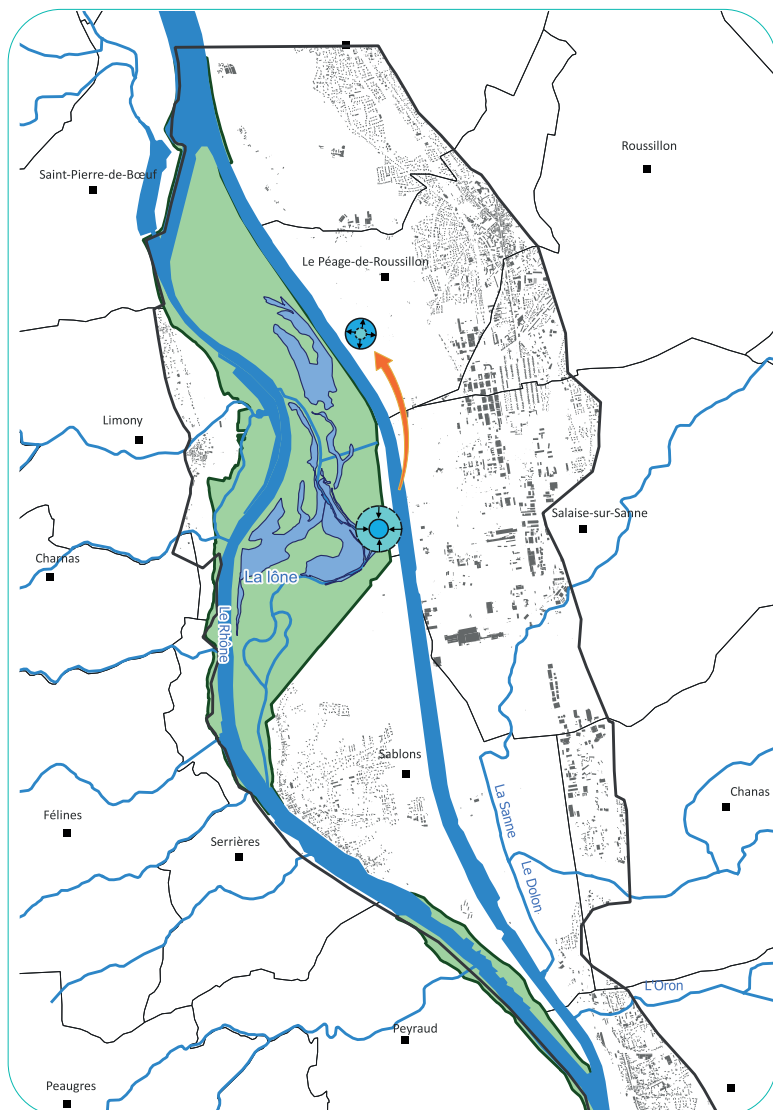
## Situation après PTGE



## Localisation des actions 1 et 2

### Légende

- Limite de commune
- Nom de la commune
- Cours d'eau
- ile de la Platière (Natura 2000)
- Action 1 :**
- Paleocheaux remis en eau
- Action 2 :**
- Réduction par transfert sur Terrasse Nord
- Captage**
- prélèvements actuels
- prélèvements futurs



## Actions d'accompagnement localisées sur le secteur d'influence de Terrasse Sud

Les actions d'accompagnement permettent de limiter les prélèvements dans la nappe alluviale tout en assurant le développement de l'activité agricole et industrielle à moyen-long terme :

### Action 3

Substitution partielle des prélèvements de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) d'irrigation de Salaise-sur-Sanne

**9 000 m<sup>3</sup>/j**

par un prélèvement dans le canal du Rhône pendant la période d'irrigation

L'enjeu est de sécuriser l'approvisionnement en eau de l'ASA qui rencontre des problèmes d'effondrement de ses forages tout en conservant une qualité d'eau acceptable pour les membres qui utilisent l'irrigation en goutte-à-goutte.

### Action 4

Étude d'optimisation de la ressource en eau pour les industriels de la plateforme INSPIRA : réutilisation des eaux de refroidissement d'OSIRIS, mutualisation des besoins avec l'ASA de Salaise-sur-Sanne, optimisation des process industriels, etc. L'enjeu est de réduire les besoins actuels afin de pérenniser le développement des besoins futurs. Cette étude inclura également le périmètre d'OSIRIS et de l'ASA de Salaise-sur-Sanne.



# Conclusion

Total prélèvements :

**146 000 m<sup>3</sup>/j**

contre 180 000 m<sup>3</sup>/j actuellement

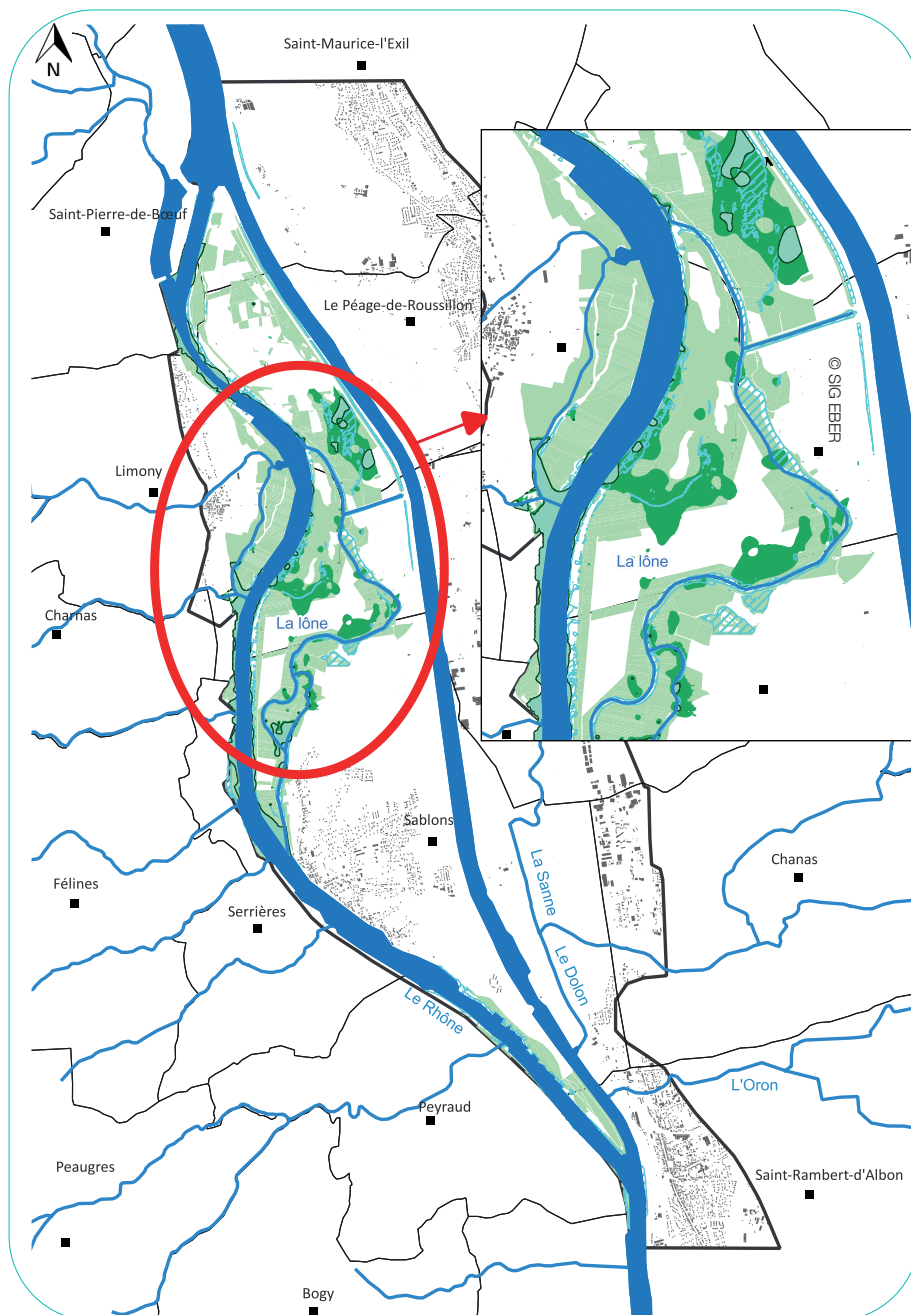
soit **-20%**



Au total :

**198 ha** soit  
**20% de la plaine alluviale**

sont reconnectés de façon  
permanente à la nappe



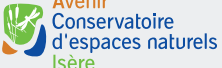

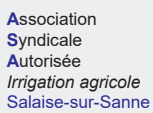

**Les résultats attendus vont largement au-delà des gains espérés à la suite de l'étude d'évaluation des volumes prélevables.**

## Légende

- ▭ Limite de commune
- Nom de la commune
- Cours d'eau
- Forêt alluviale
- Forêt alluviale actuellement connectée à la nappe
- Forêt alluviale reconnectée à la nappe (cote "toit des graviers")
- ▨ Récréation de zone humide (nappe affleurante)

# Un engagement fort de tous les partenaires

## Programme d'actions du PTGE

Action	Maitre d'ouvrage	Coût en € HT d'investissement	Financement	Planning
<b>Action 1 :</b> Remise en eau des paléochenaux		<b>6,1 M€</b>	AERMC : <b>70%</b> CC EBER : <b>7,5%</b> CD 38 : <b>7,5%</b> CNR : <b>15%</b>	Lancement des études <b>T1 2024</b> Réception des travaux <b>T2 2028</b>
<b>Action 2 :</b> Substitution partielle des prélèvements d'Osiris		<b>3 M€</b>	AERMC : <b>40%</b> OSIRIS : <b>60%</b>	Lancement des études <b>T3 2023</b> Réception des travaux <b>T1 2025</b>
<b>Action 3 :</b> Substitution partielle des prélèvements de l'ASA de Salaise-sur-Sanne		<b>3 M€</b>	Fonds européen agricole pour le développement rural : <b>80%</b> ASA : <b>10%</b> CNR : <b>10%</b>	Lancement des études <b>T1 2024</b> Réception des travaux <b>T2 2025</b>
<b>Action 4 :</b> Étude d'optimisation de la ressource en eau pour INSPIRA		<b>75 050€</b>	AERMC : <b>40%</b> SM ZIP : <b>60%</b>	Lancement des études <b>T3 2023</b> Conclusion de l'étude <b>T2 2024</b>

### Les acteurs

AERMC : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - ASA : Association Syndicale Autorisée - CC EBER : Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône - CEN Isère : Conservatoire d'Espaces Naturels Isère - CNR : Compagnie Nationale du Rhône - CD38 : Département de l'Isère - SM ZIP Inspira : Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire Inspira

## Gouvernance et suivi

Le pilotage du PTGE est confié aux services de l'État. La gouvernance est assurée par l'ensemble des partenaires de manière collégiale au sein d'un comité de pilotage dans lequel chaque partenaire du PTGE est représenté. Il se réunit une fois par an.

Différents indicateurs de suivi sont prévus : niveaux piézométriques de la nappe, volumes prélevés annuellement par les usagers, réponse des milieux naturels (ex : taille des arbres).

# Les mots-clés du PTGE

## Lône :

Méandre du Rhône aux eaux stagnantes ou à sec entre les crues.

## Paléochenaux :

Vestiges de cours d'eau comblés par des sédiments.

## Débit réservé :

Débit minimal obligatoire que CNR doit assurer dans le Rhône pour alimenter la nappe alluviale et préserver la vie animale et végétale le long du fleuve.

## Toit des galets :

Limite qui sépare les limons, sédiments de faible granulométrie et enrichis de matières organiques (situés au-dessus) et les sables et graviers, caractérisés par une granulométrie plus forte (situés en-dessous).

## Forêt alluviale :

Forêt située en bord de cours d'eau dont le caractère inondable détermine le type d'espèces présentes. Les mieux préservées sont comme des petites jungles d'une grande richesse naturelle.

## Étude volumes prélevables :

Fournit des indicateurs qui aident à ajuster les autorisations de prélèvements dans les rivières et les nappes. Les résultats ne sont pas des valeurs arrêtées, ils sont les points de départ d'une concertation avec les acteurs-préleveurs pour gérer au mieux la ressource en eau disponible.



# Les partenaires

## ACTEURS-PRÉLEVEURS

### Industriels :



### Gestionnaires Eau potable :



### Représentants des agriculteurs :



Association  
Syndicale  
Autorisée  
Irrigation agricole  
Sablons

Association  
Syndicale  
Autorisée  
Irrigation agricole  
Salaise-sur-Sanne

Association  
Syndicale  
Autorisée  
Irrigation agricole  
Péage-de-Roussillon

### Forêt alluviale :



## ÉTAT ET COLLECTIVITÉS :



Ce document est une plaquette de présentation du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau de la nappe alluviale du Rhône à Péage-de-Roussillon.

Découvrez le PTGE dans son intégralité sur [www.entre-bievreethrone.fr](http://www.entre-bievreethrone.fr) > Rubrique Projets

